

# L'UNION

*"Unissons-nous pour un développement durable"*

Hebdomadaire nigérien d'informations générales Site Web : [tamtaminfo.com](http://tamtaminfo.com) - N° 39 du 14 Janvier 2009 Prix 300 f cfa

Travaux de la troisième édition du colloque ANIYA

## Plus de 70 personnalités nigériennes invitées à Paris



Point de presse de l'Administration des Douanes

### Faire de la mobilisation des ressources internes une priorité



Ainsi de 2000 à aujourd'hui, l'administration des douanes du Niger a réalisé des performances très significatives dans le domaine de la mobilisation des ressources internes. Mais, c'est surtout en 2008 que les meilleurs résultats ont été enregistrés. Tenez bien ! Sur des prévisions budgétaires de 103 milliards de francs CFA, 110 milliards ont été enregistrés. Soit un excédent de plus de 8 milliards FCFA. Ce succès est à mettre à l'actif du Président de la République Mamadou Tandja qui fait de la mobilisation des ressources internes son cheval de bataille pour sortir notre pays de l'ornière de la pauvreté et de la main tendue. Il faut aussi reconnaître l'abnégation de tout le personnel de l'administration des douanes du Niger qui, sous l'impulsion dynamique de l'actuel Directeur Général, le Colonel Ibro Salifou Dodo, s'est surpassé pour donner le meilleur de lui-même.

Point de presse de l'Administration des Douanes

## Faire de la mobilisation des ressources internes une priorité

L'administration des Douanes du Niger a organisé un point de presse le vendredi 9 janvier 2009. Il s'agissait pour la Douane de faire connaître aux Nigériens les succès enregistrés ces dernières années en matière de mobilisation des recettes douanières. Ainsi de 2000 à aujourd'hui, l'administration des douanes du Niger a réalisé des performances très significatives dans le domaine de la mobilisation des ressources internes. Mais, c'est surtout en 2008 que les meilleurs résultats ont été enregistrés. Tenez bien ! Sur des prévisions budgétaires de 103 milliards de francs CFA, 110 milliards ont été enregistrés. Soit un excédent de plus de 8 milliards FCFA. Ce succès est à mettre à l'actif du Président de la République Mamadou Tandja qui fait de la mobilisation des ressources internes son cheval de bataille pour sortir notre pays de l'ornière de la pauvreté et de la main tendue. Il faut aussi reconnaître l'abnégation de tout le personnel de l'administration des douanes du Niger qui, sous l'impulsion dynamique de l'actuel Directeur Général, le Colonel Ibro Salifou Dodo, s'est surpassé pour donner le meilleur de lui-même. En effet, depuis la nomination du Colonel Ibro Salifou Dodo à la DGD, l'administration des douanes engrange des résultats satisfaisants, affiche une gestion rigoureuse et transparence ; toutes choses qui redorent ses blasons. Rappelons que le Colonel Ibro Salifou Dodo compétent mais discret a gravi toutes les marches qui mènent vers les performances des douanes nigériennes en améliorant les recettes douanières avec une détermination sans cesse croissante pour permettre à l'Etat d'honorer ses engagements internes et externes. Il ne s'est pas arrêté en si bon chemin car le Colonel Ibro lutte efficacement contre la fraude et la contrebande. C'est dire donc que cet homme a été nommé à la place qu'il faut. Pour une plus grande visibilité des missions de la Douane nigérienne et rendre accessible à tous les performances de ce corps dévoué au progrès du pays par la mobilisation des ressources internes, votre journal "L'UNION" vous propose in extenso le point de presse animé par HALIDOU AMADOU, Directeur des Ressources et des Statistiques et Porte-parole de l'Administration des Douanes du Niger.



### Point de presse de l'Administration des Douanes DU 9 JANVIER 2009



HALIDOU AMADOU, Directeur des Ressources et des Statistiques et Porte-parole de l'Administration des Douanes du Niger.

Traditionnellement, il est dévolu à la Douane une double mission fiscale et économique. La mission fiscale se traduit par la collecte des droits et taxes, notamment au niveau du cordon douanier et la mission économique consiste à protéger les industries nationales contre les concurrences déloyales dues aux introductions ou sorties frauduleuses des marchandises.

La douane apporte également son concours à d'autres administrations en veillant à la régularité des opérations du commerce extérieur et des changes et aux exigences tarifaires et

sécuritaires.

Avec l'évolution importante des échanges commerciaux et l'apparition de la criminalité transnationale organisée, la Douane, du fait de sa position stratégique au niveau des frontières et des pouvoirs légaux qu'elle détient, est de plus en plus interpellée pour :

- mieux maîtriser les flux com-

merciaux ;

- aménager un cadre propice pour l'entreprise ;

- veiller à la sécurisation de la chaîne logistique internationale. La Douane doit créer un environnement favorable à l'investissement en développant une franche collaboration avec les entreprises en vue de bâtir un partenariat durable à travers des me-

sures pertinentes de facilitation de ces procédures.

En vue d'assurer une bonne communication, la Douane « SERVICE PUBLIC AU SERVICE DU PUBLIC » a décidé dorénavant de porter à la connaissance du public un certain nombre d'informations.

Ce point de presse portera sur six points :

#### 1°) Les REALISATIONS DES DIX DERNIERES ANNEES DES PREVISIONS BUDGETAIRES

ANNEES	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
1999	56.535.000.000	56.386.440.886	99,73%
2000	56.020.000.000	58.462.963.617	104,36 %
2001	57.660.650.000	67.834.427.969	100,25%
2002	78.460.000.000	82.044.209.091	104,56%
2003	88.604.000.000	81.856.864.704	92,38%
2004	98.074.000.000	88.490.365.654	90,22%
2005	100.973.000.000	96.684.316.392	95,75%
2006	103.780.000.000	99.336.964.262	95,72%
2007	106.600.000.000	102.818.163.765	97,37%
2008	103.315.750.000	110.932.430.516	107,37%

En 10 ans, les réalisations des recettes douanières sont passées de 56.386.440.886 à 110.932.430.516 FCFA soit un doublement des recettes.

Pour l'année 2008, les réalisations ont été de 110.932. 430. 516 FCFA pour des prévisions budgétaires de 103.315.750.000 FCFA soit un excédent de 7.616.680.516 FCFA ou un taux de réalisation de 107,37%. Elles ont accru de 8.114.266.751 FCFA par rapport à l'année précédente où elles étaient de 102.818.163.765 FCFA.



Point de presse de l'Administration des Douanes

# Faire de la mobilisation des ressources internes une priorité

## 2°) L'ETAT COMPARATIF DES RECETTES DOUANIERES PAR MODES DE PAIEMENT DE JANVIER A JUIN 2008 ET DE JUILLET A DECEMBRE 2008

PERIODE	RECETTES CASH	RECETTES D'ORDRE	TOTAL
De janvier à juin 2008	45.329.312.117	5.031.070.248	50.360.382.263
De juillet à décembre 2008	55.446.741.371	5.125.306.882	60.572.048.253
	+10.117.429.254	+94.236.634	+10.211.665.990

De juillet à décembre 2008, il a été constaté une augmentation de 10.211.655.990 FCFA de recettes par rapport à la période de janvier à juin 2008 (60.572.048.253 FCFA contre 50.360.382.263 FCFA).

## 3°) LE COUT DU DESARMEMENT SUR LES PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE

Pour rappel en 2008, face à la flambée des prix, le Gouvernement a adopté les mesures ci-après :

- la suspension des droits et taxes sur le riz et le lait ;
- la suspension des droits d'accises sur les huiles alimentaires et le thé ;
- la diminution de 17% de la valeur de référence sur la farine de blé et le sucre

Ce désarmement a engendré des pertes de recettes budgétaires de l'ordre de 11.492.976.191 FCFA se décomposant comme suit :

- 10.400.382.687 FCFA sur le riz
- 220.625.794 FCFA sur le lait
- 126.219.872 FCFA sur le thé
- 30.489.984 FCFA sur la farine de blé
- 462.901.387 FCFA sur les huiles alimentaires
- 252.356.467 FCFA sur le sucre

N'eut été le désarmement, les réalisations de 2008 se chiffraient à plus de 122 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 118,44%.

## 4°) LES PREVISIONS DES RECETTES DOUANIERES AU TITRE DE LA LOI DES FINANCES 2009.

Pour l'année 2009 les prévisions budgétaires douanières sont de 105.900.000.000 FCFA. Avec l'appui de la hiérarchie qui a décidé de mettre à la disposition de la douane tous les moyens adéquats, il sera possible, INCH-ALLAH, de réaliser voir de dépasser les prévisions budgétaires.

## 5°) LA MAITRISE DES EXONERATIONS DOUANIERES

Il y a exonération fiscale, chaque fois que des droits et taxes exigibles sur un bien ne sont pas perçus, en partie ou en totalité, en vertu d'une disposition expresse.

Les exonérations constituent une exception au principe de droit commun énoncé par l'article 9 du code des douanes de l'UEMOA qui stipule que :

« Les marchandises qui entrent dans le territoire douanier communautaire sont passibles des droits et taxes inscrits au Tarif Extérieur Commun ».

La même disposition est reprise à l'article 4 du code des douanes national.

Il est à noter que : « Les marchandises importées ou exportées par l'Etat ou pour son compte ne sont l'objet d'aucune immunité ou dérogation. » Article 3 §2 du code des douanes national.

La Direction Générale des Douanes a entrepris un vaste chantier devant aboutir sur le court terme à une réduction drastique des exonérations par un contrôle a priori rigoureux des certificats d'exonérations des droits et taxes perçus en douane et un contrôle a posteriori de la destination finale.

Le montant des droits et taxes exonérés :

- 2003 : 16.014.606.768 FCFA
- 2004 : 14.166.626.354 FCFA
- 2005 : 19.972.013.616 FCFA
- 2006 : 28.719.067.129 FCFA
- 2007 : 21.870.638.028 FCFA
- 2008 : 16.901.548.010 FCFA

Les différents contrôles opérés par les services des douanes ont permis de maîtriser de manière très significative les exonérations qui sont passées de 28 milliards en 2006 à 16 milliards en 2008.

## 6°) LE RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Le personnel des Douanes est composé actuellement de 828 agents :

- 175 inspecteurs principaux et inspecteurs centraux et inspecteurs ;
- 164 contrôleurs ;
- 102 agents d'encadrement et agents de constatation ;

- 387 agents de surveillance.

Il est à noter un nouveau recrutement de :

- 10 inspecteurs centraux ;
- 11 contrôleurs
- 204 agents de surveillance.

Ce qui fera un total de 1053 agents tous grades confondus.

## CONCLUSION :

Depuis 1983, le 26 janvier a été désigné comme **Journée Internationale de la Douane** pour les fonctionnaires des douanes du monde entier. Le thème de l'année 2008 est : « **DOUANE ET ENVIRONNEMENT** ».

En effet, parallèlement à ses activités fiscales et économiques, la douane exerce un certain nombre d'autres missions particulières, entre autres :

- la protection de la santé publique (la lutte contre la drogue et le trafic des stupéfiants, le contrôle sanitaire des denrées alimentaires et végétales etc.
- la protection de l'environnement (la surveillance des mouvements transfrontaliers de déchets toxiques ou de matières dangereuses, le contrôle des échanges portant sur des espèces animales et végétales menacées d'extinction)
- la protection de la sûreté publique (contrôle de l'importation de matériels de guerre et explosifs) etc.

Le 26 janvier 2009 des conférences seront organisées en collaboration avec la Direction de l'Environnement pour marquer la célébration de cette journée.

HALIDOU AMADOU  
Directeur des Ressources et des Statistiques  
Porte-parole de l'Administration des Douanes.



Travaux de la troisième édition du colloque ANIYA

## Plus de 70 personnalités nigériennes invitées à Paris

Du 24 au 25 novembre 2008, se sont tenus dans la commune de Juvisy, située à 30 km de Paris (France), les travaux de la troisième édition du Colloque ANIYA. Le thème principal de cette importante rencontre est : « Bilan et perspectives de la coopération décentralisée franco – nigérienne ».

La délégation du Niger était composée de plus de 70 personnalités dont la Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, des élus nationaux et communaux et des techniciens. Du côté français, on notait également la présence de plusieurs élus et les différents acteurs de la coopération décentralisée. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'état de la coopération décentralisée franco-nigérienne.

D'importantes allocutions ont marqué l'ouverture des travaux de ce colloque. Après le mot de bienvenue du maire de Juvisy sur Orge, Mr *Etienne CHAUFOR*, ce fut au tour du Président du Comité de pilotage nigérien, Mr. Moumouni Wankoye de lui succéder à la tribune pour rappeler les objectifs du dispositif ANIYA qui se résume notamment à la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers en vue de plus de cohérence et d'efficacité dans les actions. Abondant dans le même sens, le président de l'Association des Municipalités du Niger (AMN), Mr Kada LABO, tout comme Mr André BUSSERY, président du comité de pilotage français ont relevé les progrès réalisés depuis les deux précédentes éditions en vue de mutualiser les moyens et mieux répondre aux préoccupations des populations. Pour sa part, M. Stéphane Valli a salué les efforts de ANIYA qui, sous la conduite éclairée de l'ONG RAIL- Niger (Réseau d'Appui aux Initiatives Locales), assure l'accompagnement de plusieurs projets et programmes de la coopération



La salle de conférence à l'ouverture des travaux



M. Etienne CHAUFOR, maire de Juvisy sur Orge, décentralisée.

Selon la Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, Mme Affizou Saade Souleye, la mise en œuvre de la décentralisation au Niger est conduite par l'Etat à travers un dispositif institutionnel comprenant des structures étatiques et non étatiques renforcées par les appuis techniques et financiers des partenaires au développement.



M. André BUSSERY, président du comité de pilotage français

Enfin, Son Excellence, l'Ambassadeur du Niger en France, Mr. ADAMOU Seydou a souligné l'importance de ce colloque pour la coopération franco-nigérienne.

Rappelons que la coopération Franco-nigérienne se renforce chaque jour à travers la mise en œuvre des actions concertées au bénéfice de nos deux pays. En plus des excellentes relations de coopération existant sur le

plan bilatéral et multilatéral ; de solides liens de partenariat rapprochent fort opportunément les collectivités nigérienne et française depuis belle lurette.

Après ces différentes interventions, les participants ont suivi plusieurs exposés sur bilan et perspectives de la coopération franco-nigérienne depuis les premières élections municipales au Niger et sur les perspectives pour des actions concertées de



Travaux de la troisième édition du colloque ANIYA

## Plus de 70 personnalités nigériennes invitées à Paris

coopération décentralisée.

Des actions concrètes comme celles portant sur l'électricité solaire à Tillabéri ; le renforcement des capacités des communes dans le nord-Niger ; les diguettes et l'augmentation de la production agricole à Doutchi ; l'assainissement et la gestion des déchets plastiques à Téra ; l'intervention régionale à Konni et Madaoua et la sensibilisation de la population à travers le festival de l'oh à Zinder ont beaucoup retenu l'attention des participants.

Les débats riches et fructueux ont porté sur des questions aussi pertinentes que l'esprit de la coopération décentralisée, son apport pour les collectivités nigériennes en particulier la nécessité de produire des changements durables, l'implication de l'Etat et l'importance des jumelages dans le cadre de la coopération décentralisée. C'est pourquoi au cours de cette rencontre, une série d'ateliers de formation a été organisée pour renforcer les compétences des élus sur les modalités pratiques,



Une vue des participants avec au centre, M. Jean Bruschi, chargé de Coopération non Gouvernementale à l'Ambassade de France au Niger

registrés dans le domaine de la coopération décentralisée et de mesurer les apports et les retombées sur les territoires. Les débats en commissions et en plénière ont permis aux participants de noter avec satis-



Une vue des participants à la rencontre

juridiques et techniques de la maîtrise d'œuvre.

De l'avis de tous les participants ce colloque a permis de dresser un état des lieux sans complaisance sur les résultats en-

faction que la coopération décentralisée vise à favoriser un développement durable et partagé ; l'implication des populations dans les prises de décisions ; la mise en œuvre et le



Une vue des participants avec au centre, en veste, M. Mahamane Adamou, Secrétaire Permanent de l'ONG Rail - Niger

suivi des actions ; la consolidation du développement local et la gouvernance des territoires ; à encourager la connaissance mutuelle entre partenaires à renforcer la capacité des autorités locales à assumer leurs compétences.

Le colloque a enfin discuté de l'évaluation du dispositif ANIYA et de dégager les perspectives de son évolution. Ce qui a permis

de conclure à la poursuite de la démarche concertée dans le programme ANIYA.

A la fin de leurs travaux, les participants ont soutenu l'idée de l'organisation des prochaines assises de la coopération décentralisée au Niger en 2009.

**Envoyé spécial à Paris :**

**Ousmane Dambadji**



Réunion du comité de pilotage sur les activités de ANIYA (Val de Marne France)

# Un sentiment de satisfaction générale

Après le succès éclatant des travaux du colloque ANIYA qui se sont tenus les 24 et 25 Novembre 2008 à Jivisy (France), les élus français et nigériens se sont retrouvés une fois de plus en réunion du comité de pilotage, en vue d'évaluer les activités du programme ANIYA de l'exercice 2007-2008. Cette rencontre s'est tenue dans le département du Val de Marne, plus précisément en son Hôtel de Ville. C'est le président du Conseil Régional de Val de Marne qui a présidé l'ouverture des travaux en présence des élus nigériens et français et autres invités de marque. La réunion du Val de Marne a examiné le bilan de l'année 2 Aniya, qui prendra fin en principe le 30 juin 2009 ; l'avenir du dispositif Aniya et d'autres questions importantes dans le cadre de la coopération décentralisée entre les communes françai-



Une vue des participants à la réunion



Le Président du Conseil Régional de Val de Marne à l'ouverture des travaux



La Ministre Saadé Souley, et quelques élus Français

ses et nigériennes. Après d'intenses débats, les élus français et nigériens ont jugé positives les activités menées par ANIYA et ont souhaité que le programme poursuive ses activités de renforcement de la coopération décentralisée entre les communes du Niger et celles de France. Les élus française et nigériens ont également félicité et encouragé le Réseau d'Appui aux Initiatives Locales (RAIL-Niger) qui assure la maîtrise d'œuvre de tous les programmes de la coopération décentralisée entre les communes françaises et



M. Mahamane Adamou, Secrétaire Permanent de l'ONG Rail Niger félicité par ses partenaires Français

nigériennes. Créé en 2003, le dispositif Aniya a, entre autres objectifs, de faciliter les liens de coopération entre les communes françaises et nigériennes ; renforcer les capacités des élus locaux nigériens, dans un rapport de partenariat culturel, éducatif, sportif, sanitaire, etc... Aniya est essentiellement financé par le Ministère français des Affaires étrangères, les communes françaises et l'Etat du Niger.

PARIS, Ousmane Dambadji,  
Himadou Hamadou  
et Fleur Kabasélé



Rencontre élus locaux et Union Européenne à Bruxelles

# Encourager les partenaires à réussir et à prospérer

En marge des travaux du Colloque ANIYA et du Comité de pilotage ANIYA qui se sont tenus du 24 au 26 novembre 2008 à Juvisy et Val de Marne (France), les élus de douze (12) communes de Konni et Madaoua accompagnés par leur opérateur l'ONG Rail Niger ont été invités à Bruxelles au siège de L'union Européenne. Cette dernière activité est l'Initiative du Conseil Régional de Picardie. A Bruxelles, les élus nigériens ont suivi avec intérêt plusieurs exposés animés par M. Pierefranco Alloa, Chargé d'Aide et Coopération, Madame Ana PIRES Chargée d'Aide et Coopération, Coordination Géographique et Supervision pour les pays ACP et M. Jérémie HABIG Assistant Parlementaire, sur la mise en œuvre des programmes de coopération et développement financés par l'UE à travers le monde plus particulièrement au Niger.

Ce fut une occasion privilégiée pour passer en revue quelques priorités de la Commission Européenne en matière d'aide. Au cours d'un des exposés, il a été abordé le nouvel Instrument thématique de l'UE « Financement des Acteurs non étatiques et des Autorités locales ». L'intervention a été focalisée particulièrement sur les enjeux et les opportunités liés au rôle des Autorités Locales dans le développement. Ainsi, le rôle d'Europe – Aid consiste à effectuer la mise en œuvre des programmes de coopération de l'UE à partir du Budget communautaire et du Fonds Européen de Développement. Par ailleurs, l'aide au développement n'est pas une idée nouvelle pour la Commission. En effet, depuis sa création dans les années 50, elle a constitué un réseau de relations avec le reste du monde. Les pays francophones d'Afrique ont d'ailleurs été les premiers à faire partie de ce réseau. C'est à partir des années 70 que la coopération communautaire a été étendue aux pays anglophones et lusophones d'Afrique, à l'Asie à l'Amérique latine et aux pays de l'est et du sud de la région méditerranéenne. Aujourd'hui, L'UE intervient dans plus de 160 pays. Au titre

de l'année 2006 par exemple, elle était le principal donateur au monde, fournissant 56% de l'ensemble de l'Aide Publique au Développement. Il a été notamment expliqué aux élus nigériens à cette rencontre que les interventions de l'Europe sont principalement axées sur l'éradication de la Pauvreté à travers le monde, le respect des Droits de l'Homme et la Démocratie. Pour l'Europe, il s'agit de soutenir ses partenaires sur différents plans et de les encourager à réussir et à prospérer. Hormis les Gouvernements des Etats, l'UE entretient aussi des relations avec les organisations de la Société Civile, tant du



**Pierefranco Alloa, Chargé d'Aide et Coopération de l'Union Européenne (Bruxelles)**

Nord que du Sud. Une ligne budgétaire d'un montant de 2,5 millions d'Euros a été créée pour venir en appui aux ONG dans leurs actions de développement. C'est en 2007 que l'UE a lancé un nouveau programme thématique dénommé « Acteurs non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement » dont la dotation budgétaire est pour l'année en cours de 213 millions d'euros dont 30 millions pour les autorités locales. C'est un programme qui permet de cofinancer des initiatives proposées par les organisations de la société civile et des autorités locales, originaires des pays de l'UE et des pays partenaires. Au Niger,



**Mme Michèle Cahu vice présidente du Conseil Régional de Picardie**



**Mme Ana PIRES Chargée d'Aide et Coopération, Coordination Géographique et Supervision pour les pays ACP (Bruxelles)**

C'est la délégation UE à Niamey qui a la responsabilité principale de l'exécution au niveau local. Ce programme permet de cofinancer des actions des domaines aussi variés que le Développement Rural, la Santé, la Protection de l'Environnement ou l'Education. Il ressort donc des exposés qu'un partenariat efficace entre tous les acteurs de la coopération est essentiel pour atteindre convenablement les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour ce faire, il faut retenir que les autorités lo-



**Mahamane Adamou, Secrétaire Permanent Rail Niger**



**M. Jérémie HABIG Assistant Parlementaire (Bruxelles)**

cales sont pour la Commission des partenaires clés pour la coopération au développement étant entendu qu'elles constituent un niveau particulièrement approprié pour la prise de décision et qu'elles sont particulièrement compétentes pour résoudre des problèmes de terrain.

A l'issue des exposés, les élus nigériens ont posé des questions d'éclaircissement relatives à la lenteur de l'UE dans le financement des projets de développement au Niger et les possibilités d'accès aux financements. Ils ont été largement édifiés par les réponses qui leur ont été données.

**Bruxelles, Ousmane Dambadji envoyé spécial**

Rencontre entre la Banque Mondiale et le Réseau Nigérien des Journalistes pour l'Education

## Dégager les pistes d'un partenariat durable

Dans le cadre de son programme de prise de contact avec les partenaires et acteurs du secteur de l'éducation, le Bureau exécutif National du Réseau Nigérien des Journalistes pour l'Education et le Développement (RENJED) a eu une séance de travail avec une délégation de la Représentation du bureau de la Banque Mondiale au Niger conduite par Monsieur Ousmane Diagana, Représentant résident de ladite institution, le vendredi 9 janvier dernier. Après la présentation des membres du Bureau Exécutif du RENJED et de ses objectifs, Monsieur Ousmane Dambadji, Président du RENJED, a saisi l'occasion pour remercier les responsables de cette institution pour l'intérêt qu'ils viennent de manifester à l'endroit de leur réseau. Il a également présenté le plan d'action 2009 de son organi-

sation et a souhaité voir se dégager à l'issue de cette réunion des axes de partenariat durable avec la Banque Mondiale qui est aussi le chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation au Niger. En prenant la parole à son tour, le Représentant Résident a assuré le réseau de sa totale disponibilité et celle de son institution à le soutenir dans son combat qui est aussi le leur pour la promotion de l'éducation et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En intervenant tour à tour, Messieurs Adama Ouédraogo, expert en éducation et Ibrahim Cheick Diop, Communicateur, ont eux abonder dans le même sens que le Représentant résident. Après des échanges riches et fructueux, les deux parties se sont quittées sur une note de satisfaction prometteuse pour un partenariat durable.

Rappelons que le Réseau Nigérien des Journalistes pour l'Education et le Développement (RENJED) a été créé le 27 septembre 2008 à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive placée sous le patronage du Ministre de l'Education Nationale, Dr. Sambo Ousmane Mamadou. Ce réseau a pour mission de promouvoir l'éducation par les médias et se fixe entre autres objectifs d'œuvrer avec tous les acteurs, partenaires et les organisations de la société civile en vue de l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), susciter et mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs, des partenaires, des entreprises publiques et privées pour mobiliser des ressources additionnelles en faveur de l'éducation au Niger.

## L'UNION

Hebdomadaire d'informations générales

**Directeur de Publication**

M. Ousmane Dambadji  
Tél : 21.79.97.33 Cél : 96 88 51 59  
E-mail : dambadji2000@yahoo.fr

**Rédacteur en Chef**

**Lobi Cheick**  
**Rédaction**

**Ousmane Dambadji**  
**Issa Mamadou**  
**Lobi Cheik**  
**Fleur Kabaselé**

**Tirage :**  
1000 exemplaires NTI



Partenariat SONIDEP/Aide et Action

## Sauver les exclus du système éducatif formel du chômage

La Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP) a accepté de soutenir un des secteurs sociaux de base où un financement quel que soit son montant ne sera jamais ni de peu ni de trop. En effet, la SONIDEP, cet instrument de notre souveraineté énergétique, vient d'allouer une enveloppe financière d'un million (1 000 000) de francs CFA à l'ONG Internationale Aide et Action pour le financement d'un programme de formation des jeunes déscolarisés de Balléyara. A travers ce geste, la SONIDEP répondait ainsi favorablement à l'appel lancé par l'ONG Internationale Aide et Action à l'issue de la Semaine de Solidarité en faveur de l'éducation qu'elle avait organisée en 2007. Cette initiative de la locomotive des ONG intervenant dans le secteur de l'éducation visait à amener le secteur public et privé à participer au financement additionnel de l'éducation, cette clé de voûte de tout développement du Niger. La levée de cette contribution a été sans conteste l'œuvre de Monsieur Amadou Dioffo, Directeur Général de la SONIDEP, dont la compétence et la vision demeurent encore les meilleures garanties de succès de cette société qui affichent des performances de santé, de rigueur et de bonne gestion. C'est bien son sens aigu de partage, de solidarité et d'humanisme qui a permis à l'appel lancé par Aide et Action d'être entendu par sa société. Et le soutien est bien ciblé : sauver les exclus du système éducatif formel du chômage et- qui sait ?- de la délinquance en leur assurant une formation professionnalisante.

C'est pourquoi ces fonds seront utilisés pour financer les activités du Centre mixte de Formation des Jeunes Déscolarisés (CFJD) de Balleyara, créé en 2005 afin de contribuer au développement d'une alternative éducative en faveur des groupes de populations exclues du système éducatif formel. 22 garçons et 13 filles déscolarisés et non scolarisés, âgés de 11 à 16 ans bénéficient des formations en techniques modernes d'agriculture, en menuiserie bois, en maraîchage, en couture et tricotage ainsi que d'un programme d'alphabétisation.

La SONIDEP vient d'inscrire ainsi son nom en lettre d'or dans les annales des entreprises et mécènes africains qui soutiennent l'éducation des enfants du continent. Rappelons que cette semaine de solidarité a permis à Aide et Action de collecter environ 25 millions de francs CFA grâce au soutien de la BOA, de Malamine KONE, président fondateur du Groupe AIRNESS, de la Première Dame du Niger Hadjia Laraba TANDJA et de bien d'autres entreprises Nigériennes.

En plus de cet appui, le 30 juin dernier, la Fondation Orange, Orange Niger et Aide et Action ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un projet sur la scolarisation de la fille dans le département de Filingué, Région de Tillabéri.



*M. Amadou Dioffo, Directeur Général de la SONIDEP*

Rappelons également que la SONIDEP, créée par l'ordonnance n° 77-01 du 20 janvier 1977 sous forme de société

anonyme de droit nigérien, dispose d'un capital de 1 milliard de FCFA (100 000 actions en numéraire d'un montant no-

minal de 10 000 F CFA), entièrement détenu par l'État nigérien.

### FOCUS- FOCUS- FOCUS- FOCUS- FOCUS- FOCUS

#### Aide et Action dans le monde

Aide et Action est une Organisation Non Gouvernementale Internationale de développement qui intervient dans le domaine de l'éducation de base dans plusieurs pays d'Afrique mais aussi en Asie, dans les Caraïbes, en Inde et en Europe.

#### Aide et Action au Niger

Au Niger, Aide et Action, intervient dans les régions de Tillabéri, Dosso, Zinder et Niamey où elle met en œuvre des projets avec l'appui de partenaires institutionnels : la Coopération Danoise, la Coopération Luxembourgeoise, le Ministère des Affaires Etrangères Français, l'Agence Française de Développement, UNICEF, FAO etc. Ces projets essentiellement éducatifs sont orientés vers l'accès et la qualité de l'éducation, l'éducation à la Santé, l'éducation des filles et des femmes, l'éducation à la vie et la petite enfance.